

Compléments environnement et paysage

Bruit - Zonages et mesures relatifs au bruit existant

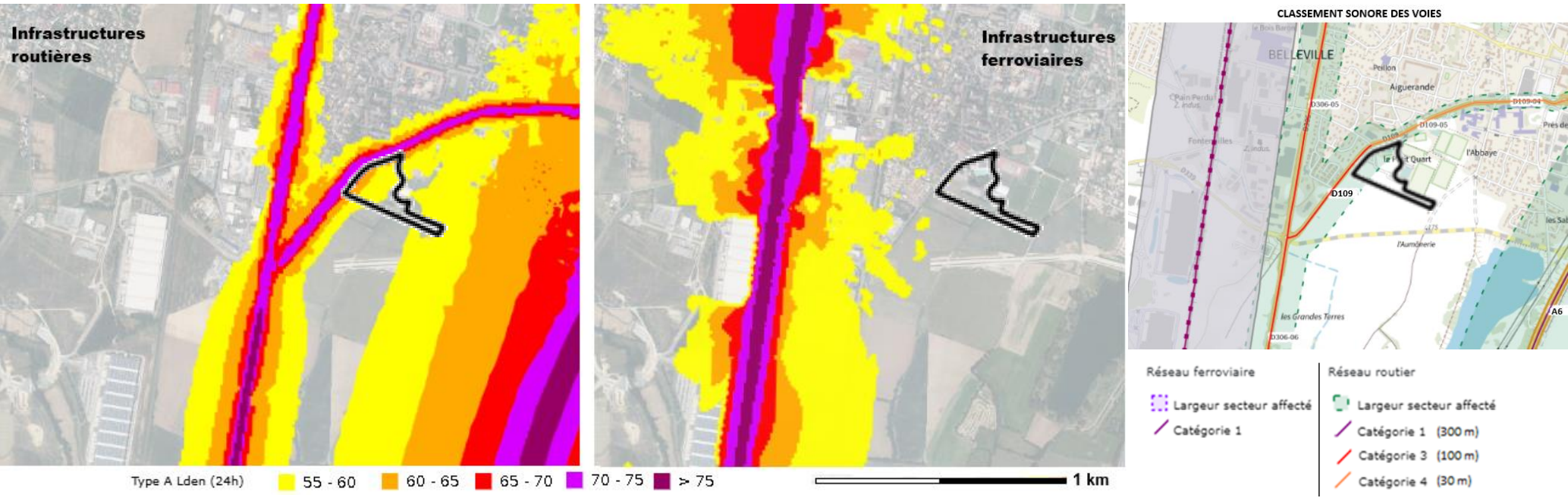


Figure 1 – Emprise projet (en noir) et cartes de bruit stratégique des infrastructures routières et ferroviaires (Arrêté préfectoral du 20/02/2023) et Classement sonore des voies (DDT69)

Période de référence	L _{Aeq}	Extremums		Indices statistiques [dB(A)]				
		L _{min}	L _{max}	L ₉₅	L ₉₀	L ₅₀	L ₁₀	L ₅
DIURNE (07h - 22h)	59,5	43,5	83,5	51,0	53,0	58,5	62,0	63,0
NOCTURNE (22h - 07h)	54,5	41,5	68,5	47,0	48,0	51,5	58,5	60,5

Tableau 1 – Résultats au point de mesure effectué sur le toit de la piscine actuelle (les 2 et 3/04/2025 – Etude Impact acoustic)

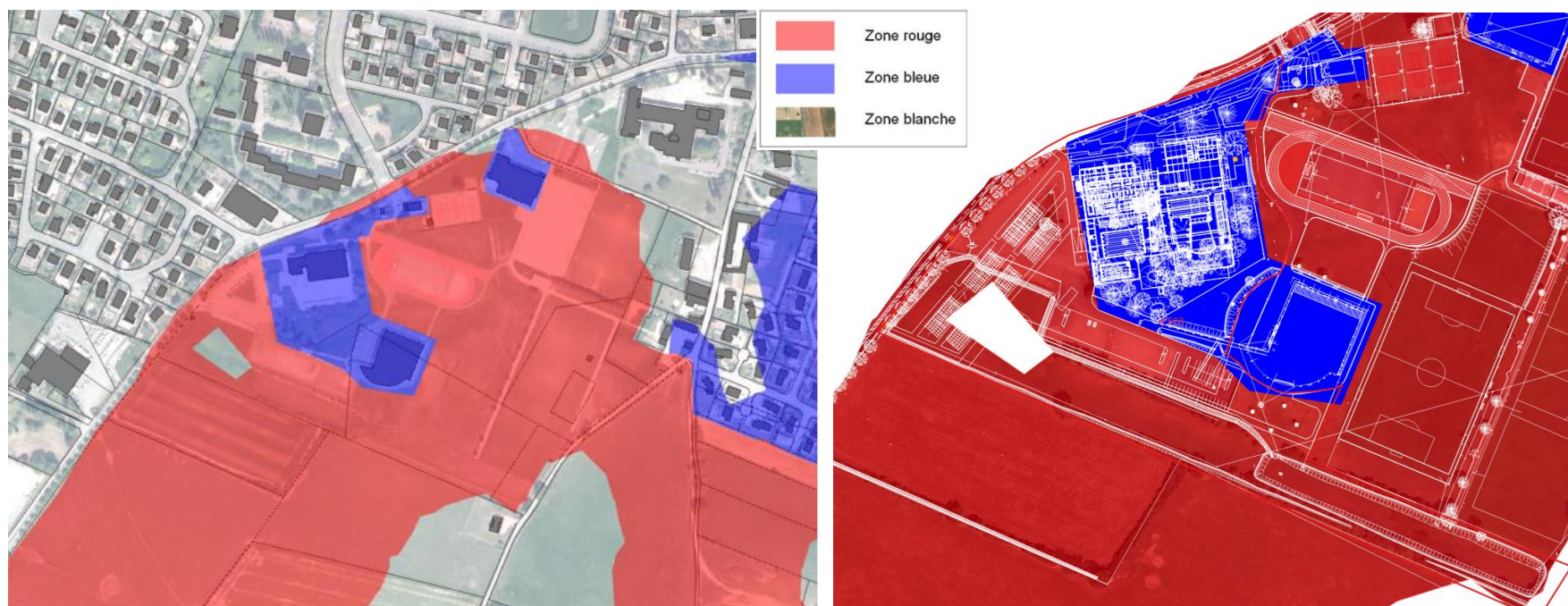
Inondation - Zonage du PPRNi Val de Saône – secteur amont

Figure 2– Zonage réglementaire du PPRNi Val de Saône au droit du projet (à gauche) et superposition avec le projet (à droite)

Le projet sera compatible avec le règlement du PPRNi. Il se réalise en lieu et place de la piscine existante.

Les aménagements extérieurs génèreront **un remblai** estimé à environ 3 300 m² pour raccorder le terrain à la cote d'entrée du plancher du bâtiment calée à 174,90 m NGF et pour corriger une variation topographique près du gymnase. Sur cette surface, environ **2 970 m²** sont compris sous la cote de la crue de référence (qui est de 174,64 m NGF).

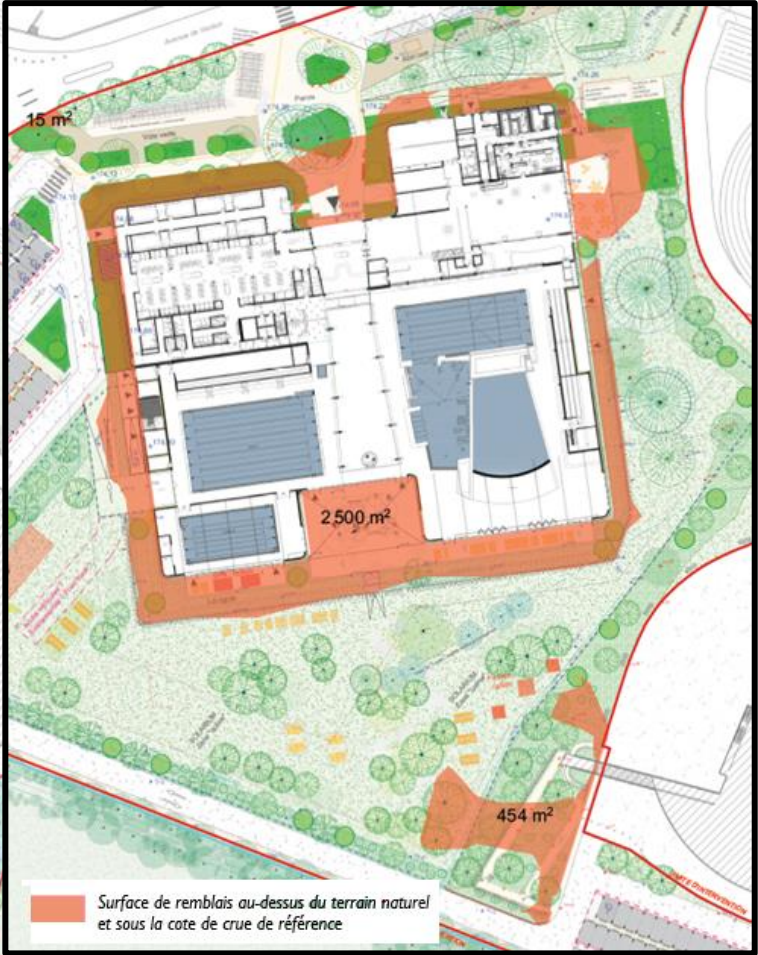
La Figure 3, page suivante, localise ces surfaces de remblais (en rouge) comprises sous la cote de crue de référence.

L'analyse de la compatibilité du projet au PPRNi Val de Saône sera détaillée dans le dossier Loi sur l'eau à venir, avec la définition précise du volume soustrait à la crue et de la compensation correspondante.



Figure 3 – Surfaces de déblais-remblais liées au projet

Zoom sur les surfaces soustraites à la crue de référence ↓



Aléa d'exposition au retrait-gonflement des argiles

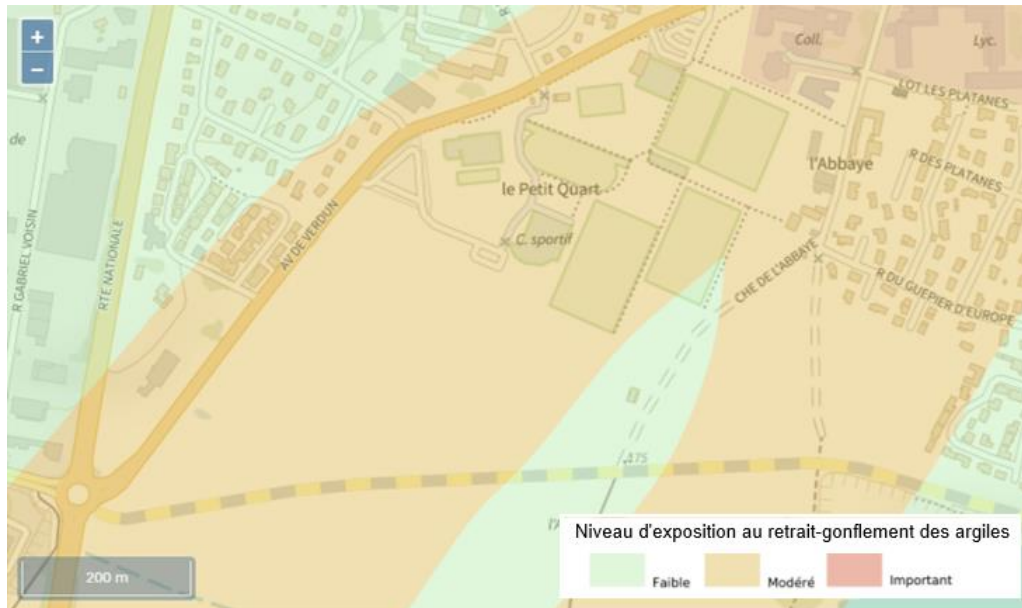


Figure 4 – Exposition au retrait-gonflement des argiles au droit du projet (Gériques)

Trame verte et bleue

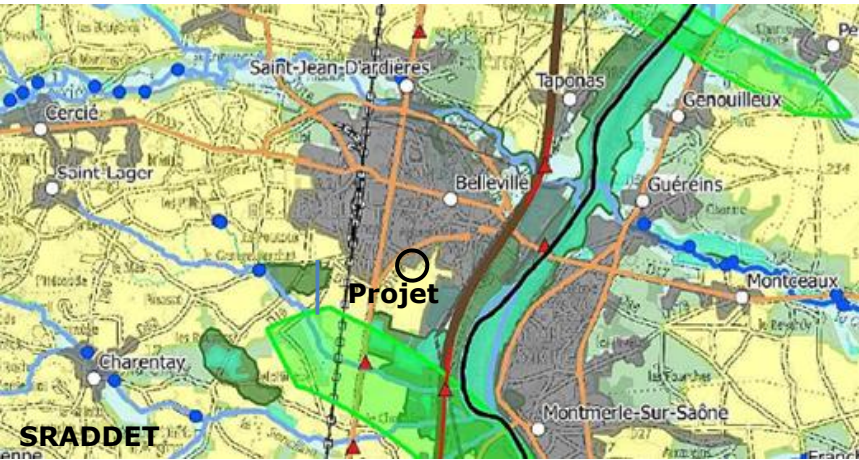


Figure 6 - Extrait de la carte de synthèse de la Trame verte et bleue du SRADDET Auvergne-Rhône-Alpes

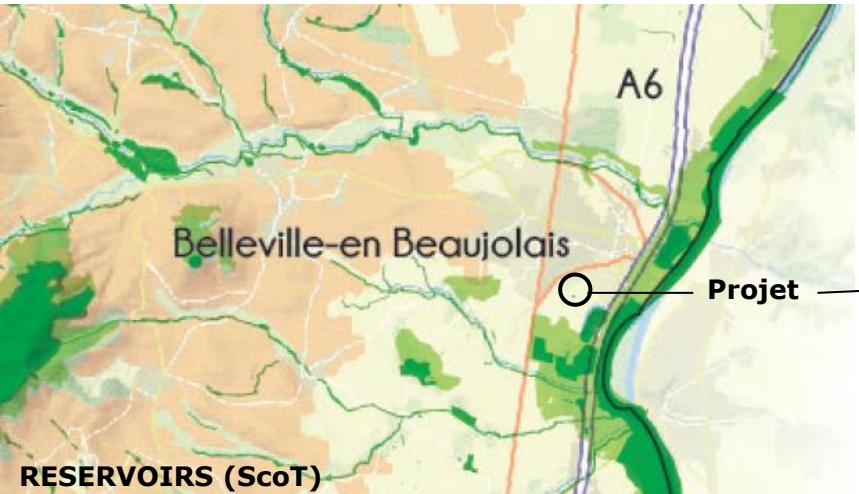


Figure 6 – Extrait de la carte des réservoirs de biodiversité et de la carte de synthèse de la Trame verte et bleue du SCoT Beaujolais, extraites du Document d'Orations et d'Objectifs (DOO)

